

SPECIAL EBOLA

L'APEM lutte contre la propagation du virus Ebola au Mali



En octobre 2014, suite aux premiers cas avérés de malades atteints du virus Ebola au Mali, Raphaël nous lançait un appel à l'aide. Afin de compléter le lavage des mains au savon et à l'eau propre préconisé par le gouvernement, Raphaël a pensé qu'il serait bon d'équiper chaque famille d'enfants parrainés de flacons de gel hydroalcoolique. En effet, la plupart des écoles ne possèdent pas de robinet ni de savons individuels. Pas d'eau courante non plus dans les

concessions. Les petits flacons pourraient être une des solutions. Comme à chaque fois, l'APEM essaie de répondre aux demandes de nos amis maliens sans imposer notre point de vue d'européens.

Nous avons décidé de mettre en place deux actions :

- 1-Collecte de flacons de gel hydroalcoolique en France et envoi au Mali
- 2-Collecte de fonds et achats de flacons sur place à Ségou

1-Collecte de flacons de gel hydroalcoolique

Très rapidement plusieurs membres de l'association nous ont apporté des dizaines de flacons. Ils sont stockés dans un local de notre siège en attente de l'envoi au Mali.

Contacts pour l'envoi des flacons :

Impossibilité d'envoi par la poste car le gel hydroalcoolique contient de l'alcool inflammable donc.



Aviation sans frontière : même réponse que pour la poste.

Société espagnole de transports de fret vers l'Afrique : dans l'attente d'une réponse

Consulat du Mali à Marseille : Mme Diarra, la femme du Consul est elle-même Présidente d'une association qui vient en aide aux maliens. Elle compte

affréter un container et accepterait de transporter nos colis. Mais la date de l'envoi n'est pas précisée, six mois ou un an. Nous restons en contact.

Conseil de base des maliens de France : pas de réponse pour l'instant

Catholiques maliens de France : Le Président Guillaume Diallo est ségovien, il vit en France. Il a pris contact avec notre président et devrait nous aider activement dans la recherche d'une solution.

Deux membres de l'association doivent récupérer des kits H1N1 dans des pharmacies. Nous les ferons parvenir de la même manière. Si des membres ou des sympathisants ont des idées ou des relations pour l'envoi des flacons qu'ils n'hésitent pas à nous contacter.

2-Envoi de fonds pour l'achat de gel sur place à Ségo.



La générosité et la solidarité de nos membres ont permis de collecter 1000 € (656 000 f Cfa). Différentes associations vençoises ont aussi participé à la collecte : le Rotary club de Vence Cité des arts, l'association des jeunes entrepreneurs vençois, l'association La Lubiane.

Nous avons fait parvenir 700€ immédiatement à Raphaël. Les 300€ seront gardés en réserve pour payer le port des envois quand nous aurons trouvé une solution.

Raphaël avait déjà commandé les flacons dans une pharmacie de Ségo. Il a donc pu les distribuer à toutes les familles avant Noël. Il nous a fait parvenir des photos des enfants recevant leur lot. Certains enfants parrainés ne se trouvent pas sur les photos car ils étaient absents lors du passage de Raphaël, « ils avaient voyagé » comme on dit au Mali.

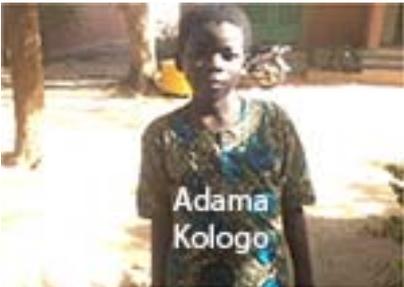


Nous avons également doté la case bébés afin que le personnel puisse se désinfecter les mains efficacement avant de prendre les bébés dans les

bras et leur donner les soins.



Distribution du gel aux enfants parrainés





Bamako, le 29 décembre 2014

**Communiqué du Coordinateur du
Centre Opérationnel d'Urgence**

Pr Samba Sow

Situation de la lutte contre la maladie à virus Ebola au Mali à la date du lundi 29 décembre 2014

A la date du lundi 29 décembre 2014, la situation de la lutte contre la maladie à virus Ebola au Mali se présente comme suit :

Depuis le 16 décembre 2014, il n'existe plus aucun cas de maladie à virus Ebola au Mali. En effet, sur sept (7) cas confirmés, cinq (5) ont entraîné des décès, et deux ont été guéris.

Cela dit, la maladie à virus Ebola reste une menace pour le Mali, tant qu'elle n'aura pas été vaincue dans les pays de la sous- région où elle a été déclarée. C'est pourquoi, le Gouvernement appelle l'ensemble des populations, sur tout le territoire, à maintenir la vigilance en observant les règles de prévention.

Les festivités de fin d'année ne doivent aucunement faire oublier les mesures d'hygiène et de précautions nécessaires à la prévention de la maladie. Il est toujours conseillé de se laver les mains au savon avec de l'eau propre, et d'éviter les accolades et de se serrer les mains autant que faire se peut.

Le Gouvernement invite la population à continuer d'utiliser les numéros verts pour déclarer tout cas suspect, ou demander des informations : 80 00 89 89 / 80 00 88 88 / 80 00 77 77.

Aides aux jardins d'enfants



Nous avons reçu 4 demandes d'aides avec devis de la part des jardins d'enfants Assan Keita, Avon, Toutpetits et Sebeso. Nous examinerons ces demandes à la lumière de nos fonds en essayant de satisfaire le plus d'établissements en 2015.

Formation par correspondance du personnel de la case bébés



Pour répondre à la demande de formation du personnel de la case bébés, nous allons mettre en place une correspondance épistolaire et informatique (vidéos sur Youtube ou dans le cloud) afin de pallier notre absence pour des missions sur place. Françoise sera responsable de cette action. Elle aimerait aussi que le personnel se penche sur la création d'un questionnaire de satisfaction en direction des parents afin d'améliorer si nécessaire le fonctionnement de la case bébés.

Message de Raphaël Coulibaly Président APEM Ségou

BONJOUR MON KORO

Je viens par le présent message au nom de APEM-SEGOU présenter à tous les membres d'APEM-VENCE, aux parrains et marraines des enfants du MALI les voeux de bonne et heureuse année, de santé, de réussite et de courage durant 2015.

Par ma voix, les enfants vous disent MERCI et souhaitent vous revoir courant l'année 2015.

Par ton dogo qui espère toujours en toi
et à APEM-VENCE

Certains parrains sont encore en retard des versements de 2013, d'autres de 2014. Ne tardez pas à régulariser votre situation car les réserves de l'APEM sont minimales. (En cas de doute vous pouvez nous contacter)

Etat de nos finances au 31/12/2014 : Sur le compte courant BPCA : 5594,7 € En caisse espèces : 557,23 € Epargne en parts sociales BPCA : 2992 € Livret A : 3044,7 € Total : 12188,63€ (4547,10 € appartiennent aux parrainages)
--

Dès à présent, nous prenons les adhésions 2015 (15€ depuis 2006).

Les dons sont aussi les bienvenus. Chèques à libeller à l'ordre de l'APEM et à envoyer soit au siège soit chez le Président : APEM chez Pomares Marcel 571 avenue Rhin et Danube 06140 Vence

66% des sommes versées en dons et en cotisations sont déductibles des impôts.

Solidarité envers nos membres

Michel Boutet (vidéaste, photographe) : 0684925659 ; boutet_michel@yahoo.fr
transfert films 8, super 8, 16 mm, vhs, diapos, vinyles. Montage son et vidéos, intervention vidéo dans les écoles.

Nelly Rouge propose des ateliers de land art avec son association KOIFELART
koifelart@gmail.com 06 19 94 62 82

Notre site est régulièrement mis à jour, n'hésitez pas à le consulter

<http://elsapom.free.fr>

Vous pouvez également nous suivre sur

Facebook : <http://www.facebook.com/APEM06>

Youtube :

http://www.youtube.com/user/seramop47?ob=0&feature=results_main

Dailymotion :

http://www.dailymotion.com/relevance/search/apem_vence/1

